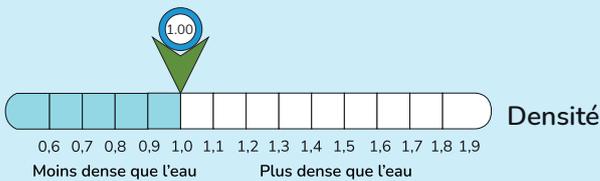
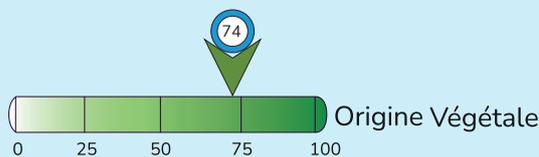


LINGETTE D'ATELIER MAINS ET SURFACES DESTRUCTRICE D'ODEUR DE GASOIL, FUEL ET KÉROSÈNE

Version 07.2022



- Aspect : liquide limpide incolore
- Parfum : floral



- Contact alimentaire*



* Sous condition de rinçage. Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Lingettes :

- Matière : Polypropylène/ polyéthylène
- Couleur de la lingette : Bleue
- Dimensions : 200x250 mm
- Nombre de lingettes : 70 / 80 / 100 / 150 formats

Propriétés :

- Nettoyage efficace des mains et surfaces.
- Sans savon et sans résidu.
- Pouvoir dégraissant : colle, huile, graisse, encre et peinture fraîche...
- Élimine les odeurs de gasoil, fuel et kérosène...
- Laisse les mains douces après utilisation.
- Composition : AQUA, ALCOHOL, ISOPROPYL ALCOHOL, SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE, GLYCERIN, GLYCERETH-17 COCOATE, BENZYL ALCOHOL, LAURETH-7, SODIUM BENZOATE, COCAMIDE DEA, GLYCEROL, PARFUM, HEXYL CINNAMAL, COUMARIN, ALPHA-ISOMETHYL IONONE, CITRONELLOL, LINALOOL, EUGENOL, D-LIMONENE, CINNAMAL, GERANIOL, BENZYL BENZOATE, AMYL CINNAMAL.

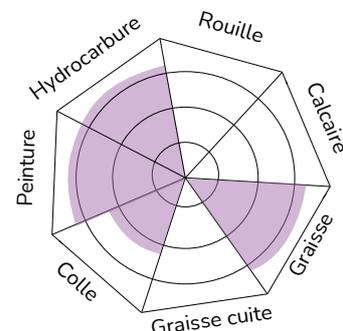
Mode d'emploi :

- Lors de la première utilisation, ôter le couvercle de la boîte. Passer une lingette, prise au centre du bobinot, dans l'opercule.
- Lors de chaque utilisation soulever la languette du couvercle, sortir la lingette jusqu'à la prédécoupe, puis la tirer d'un coup sec à l'horizontale.
- Traiter les mains et les surfaces selon les besoins.

Domaine d'utilisation :

- Industrie : imprimeries, garages, entrepôts, ateliers de mécanique...
- Un essai préalable avant utilisation est recommandé afin d'obtenir le résultat souhaité.

Domaine d'efficacité :



Conformité à la législation

Conformité à la législation : produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.